

Évreux, le 5 octobre 2023

Madame la Présidente,

Depuis 20 ans, les fonctionnaires ont considérablement perdu en pouvoir d'achat. La part de leur revenu qui leur reste pour vivre décemment est plus maigre de mois en mois avec l'inflation de ces deux dernières années, qui vient se cumuler à une situation des rémunérations déjà dégradée. Les dernières mesures de revalorisation ne sont nullement à la hauteur des enjeux de la période et des attentes des agentes et agents publics. Face à une rémunération aussi inconséquente, il n'y a bien que l'administration pour s'étonner que la fonction publique, et la DGFIP au cas particulier, rencontrent autant de difficultés d'attractivité !

Au niveau de la Fonction Publique, du Ministère ou de la DGFIP, Solidaires Finances Publiques revendique des augmentations substantielles de tous les éléments constitutifs de la fiche de paie. Ces revalorisations doivent être assurées par des abondements pérennes qui puissent prémunir les agentes et les agents de l'érosion liée à l'inflation et permettre de reconnaître à sa juste valeur leur engagement, leurs compétences et leur sens du service public.

La lutte pour la reconquête de notre pouvoir d'achat est devenue une nécessité autant qu'une priorité.

Dans ce contexte, Solidaires Finances Publiques s'inscrira pleinement dans la journée de mobilisation du 13 octobre prochain. À ce stade, les mesures qu'entend prendre le Gouvernement n'ont rien pour nous rassurer. Toujours les mêmes recettes, une obole plutôt qu'un dispositif pérenne de rattrapage de nos rémunérations décrochées de l'évolution du coût de la vie alors que les « *super profits* » explosent.

L'absence de revalorisation structurelle de nos rémunérations pèse d'autant plus injustement sur notre pouvoir d'achat que le prix des biens de première nécessité s'envole et que là encore la situation profite aux grands distributeurs et à une industrie agroalimentaire dont les marges ont considérablement augmenté cette année.

Dans son discours ce 1er septembre à l'IRA de Lyon, Stanislas Guérini a annoncé une future loi sur la fonction publique témoignant notamment d'une volonté d'introduire plus d'intéressement et de rémunération au mérite.

Ce dispositif pose la question de l'évaluation de l'ensemble du travail effectué qui ne peut être mesuré objectivement. Il repose donc sur une appréciation subjective du chef de service qui pourra faire la part belle au rendement plutôt qu'à la qualité, à l'acceptation

des réformes, des fusions et des délocalisations plutôt qu'à une réflexion sur le travail ; à la docilité plutôt qu'à la défense du service public rendu, etc.

Rappelons enfin qu'initialement, notre rémunération était pensée comme une garantie de neutralité vis-à-vis des usagers et usagères et reposait sur l'idée d'une recherche collective de l'intérêt général, qui fonde la notion même de service public. L'introduction d'une rémunération assise en partie sur un mérite subjectif remet en cause ces principes fondateurs.

Pour l'ensemble de ces raisons Solidaires Finances Publiques s'oppose à tout dispositif de rémunération au mérite !

Parmi les points à l'ordre du jour, se trouve le bilan de la campagne déclarative 2023. Le diktat de la rigueur impose de toujours supprimer des emplois publics (25 % de postes supprimés nationalement dans les SIP depuis 2015, plus d'un tiers dans notre département) selon une méthode strictement comptable justifiée par des « gains de productivité » anticipant les bénéfices supposés et non avérés de mesures telles que la dématérialisation à outrance ou la suppression de la TH et de la contribution audiovisuelle.

Toutes ces orientations se font au mépris du service rendu, et en oubliant le besoin d'accompagnement des usagers (notamment les plus fragiles).

Elles se font en sacrifiant sur l'autel de l'automatisation, la détection d'une fraude dont on a vu avec la fraude RIC1 qu'elle doit toute son efficacité à l'expertise humaine d'agentes et agents qui ont une connaissance précise de leur métier et de leur tissu fiscal.

Elles se font sans tenir compte des nouveautés auxquelles les services doivent en permanence s'adapter.

Ces nouveautés (telles que GMBI puisqu'il est impossible de parler de la campagne 2023 sans parler de GMBI) déstabilisent durablement l'activité des services et détériorent toujours plus les conditions de travail des collègues... Malgré nos alertes répétées sur les dangers de la mise en place de ce dispositif de campagne et dans le contexte que l'on connaît, l'obstination à déployer coûte que coûte un nouvel outil sans en anticiper l'impact réel aura débouché sur le fiasco qui a fait la Une des médias cet été.

Si la campagne IR s'est officiellement terminée le 1er juin, les services ont connu un afflux inédit en période post-campagne (que ce soit en accueil physique, téléphonique ou par e-contact), afflux principalement dû à la campagne GMBI. Le choix fait par l'administration de procéder à une campagne et à une déclaration uniquement par voix numérique a provoqué une incompréhension et une inquiétude au niveau des contribuables.

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur les conséquences prévisibles de la future campagne des avis de Taxe d'Habitation et demande à la Direction quelles sont les mesures envisagées pour anticiper et faire face aux diverses sollicitations des usager-e-s.